

Province de Québec  
Municipalité de Barraute  
Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 12 août 2019, à 19 h 30. Sont présents les conseillers municipaux: Messieurs Dave Bourque, Alexandre Lupien, Claude Morin et Mesdames Sylvie Goyette et Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de M. Yvan Roy, maire. Le directeur général, M. Alain Therrien et Mme Sylvie Trudel, secrétaire à la direction générale, sont aussi présents.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2019-0812-117

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé M. Alexandre Lupien, secondé par M. Dave Bourque et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté:

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption des procès-verbaux de juin et juillet 2019
- 4) Adoption des comptes Municipalité de Barraute
- 5) Correspondance
- 6) Première période de questions
- 7) Travaux municipaux et administratifs
  - 7.1 Calendrier des travaux
  - 7.2 Suivi
    - 7.2.1 Travaux 13<sup>e</sup> Avenue et 2<sup>e</sup> Rue Ouest
    - 7.2.2 Reddition de compte TECQ 1418
    - 7.2.3 Programmation TECQ 1923
    - 7.2.4 Vente garage municipal
    - 7.2.5 Visite Fleurons du Québec
    - 7.2.6 Travaux place Lebel
    - 7.2.7 Travaux de construction de la serre
    - 7.2.8 Projet « Circuit du patrimoine religieux »
    - 7.2.9 Règlement d'emprunt # 159
  - 7.3 Autre information
- 8) Suivi des dossiers des conseillers
- 9) Approbation plans et devis – Place Lebel
- 10) Raccordement égout citoyen
- 11) Achat nouvel équipement pour l'aréna
- 12) Emprunt temporaire – Règlement # 159
- 13) Projet règlement d'emprunt # 160
- 13) Informations diverses :
  - a) Ouverture soumission règlement d'emprunt # 159
  - b) Tournoi de balle
  - c) Vente du garage municipal
  - d) Achat bâtiment et infrastructure municipale – lot # 5 379 386
  - e) Droit d'utilisation et de passage – Pavillon d'hébergement
- 14) Deuxième période de questions
- 15) Levée de l'assemblée

2019-0812-118

### **ADOPTION PROCÈS-VERBAUX DE JUIN ET JUILLET 2019**

Il est proposé par Mme Sylvie Goyette, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu que les procès-verbaux de l'assemblée régulière du 3 juin 2019 et de l'assemblée régulière du 8 juillet 2019 du Conseil soient et sont par la présente adoptés.

**ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE**

Il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

**Comptes payés au 31 juillet 2019**

1. Salaire net des employés et élus municipaux .....	60 722.72 \$
2. Autobus Maheux - Frais de messagerie .....	52.44 \$
3. Lambert, Émilie - Frais de déplacement .....	47.83 \$
4. Revenu Québec - Remise du mois de juin .....	20 812.40 \$
5. Agence du revenu du Canada - Remise du mois de juin .....	7 508.91 \$
6. Canadien National - Entretien passage à niveau .....	229.95 \$
7. Fiset, Pierre-Étienne - Remboursement terrain .....	1 000.00 \$
8. SSQ Groupe financier - Assurance collective .....	2 650.29 \$
9. Areo-Feu - Inspection de camion .....	1 613.10 \$
10. Ville d'Amos - Lieu d'enfouissement .....	13 666.96 \$
11. C.V.D. Services - Location balai mécanique .....	3 161.81 \$
12. H2lab - Analyse d'eau potable et eau usée .....	35.36 \$
13. Laurentide Re/source - Collecte .....	8.28 \$
14. MRC Vallée-de-l'Or - Recyclage .....	1 121.37 \$
15. Pépinière Abbotsford - Achats d'arbres regroupés .....	7 572.27 \$
16. Bigué & Bigué, avocats - Honoraires professionnels .....	185.11 \$
17. Transport ACC - Fardier .....	155.22 \$
18. Alarme Val-d'Or - Bâtiment multiservice, Hôtel de Ville .....	1 510.79 \$
19. Les Ateliers Dufour - Entretien camion .....	537.14 \$
20. Bovin & Gauvin - Caméra thermique .....	1 552.16 \$
21. Buro Plus Gyva - Fourniture de bureau .....	293.60 \$
22. Chayer, Guy - Fourniture de bureau .....	400.98 \$
23. Excavation Mathieu Frigon - Fardier .....	310.44 \$
24. Gauthier Marine - Quai .....	2 673.31 \$
25. Gestion Locabail - Support et maintenance .....	202.38 \$
26. H2lab - Analyse d'eau potable et eaux usées .....	338.66 \$
27. Info Page - Frais de communication .....	169.44 \$
28. Institut TA - Formation camp de jour .....	70.00 \$
29. Roger Langlois & Fils - Terre noire .....	620.87 \$
30. Larose, Francine - Plantation des annuelles .....	205.00 \$
31. Larouche bureautique - Copies facturables .....	333.41 \$
32. Centre de peinture LBG - Pièces machine à peindre .....	53.97 \$
33. Centre du lettrage enr. - Enseignes écocentre .....	510.00 \$
34. Location Amos - Location caméra de drain .....	202.17 \$
35. Millaire & Godbout - Achat garage, signalisation .....	104.81 \$
36. Bell mobilité - Frais de cellulaires .....	888.62 \$
37. Livraison Parco - Frais de messagerie .....	37.60 \$
38. Pneus GBM S.E.N.C. - Entretien camion vidange .....	393.36 \$
39. PG Solutions - Relevés de salaire .....	155.11 \$
40. Pyromont - Remplissage bonbonnes .....	877.26 \$
41. Roy, Yvan - Frais de déplacement .....	180.00 \$
42. Serlivard - Engrais .....	200.01 \$
43. Servitech Trudel - Mesure niveau de boues .....	1 482.61 \$
44. Bigué & Bigué, avocats - Honoraires professionnels .....	488.95 \$
45. Télébec - Publicité annuaire .....	58.54 \$
46. Transport RDR .....	551.88 \$
47. UAP - Pièces, entretien camion, machinerie .....	1 434.92 \$
48. Buro Plus Gyva - Fourniture de bureau .....	368.48 \$
49. Canadien National - Entretien passage à niveau .....	496.00 \$
50. Secur-Alert - Raccordement centrale .....	183.96 \$
51. Therrien, Raymond - Entretien ménage .....	1 293.33 \$
52. Télébec - Aréna .....	109.05 \$
53. Chayer, Guy - Équipements sportifs .....	1 871.53 \$
54. Dépanneur Ben - Camp de jour .....	54.00 \$
55. Ministre des Finances - Permis d'alcool .....	822.00 \$
56. Fabrique St-Jacques-le-Majeur - Commandite .....	80.00 \$
57. MRC Abitibi - Rapport extraction trimestriel .....	37.80 \$
58. Ministre des Finances - Honoraires professionnels .....	679.00 \$
<b>Total.....</b>	<b>143 377.16 \$</b>

Monsieur Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, informe les conseillers que les déductions à la source de la municipalité sont payées et à jour auprès des deux paliers gouvernementaux.

## **Correspondance**

### **SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES – FIN BAIL**

La société québécoise des infrastructures informe la Municipalité du non-renouvellement du bail no 7577-B02. Celui-ci se terminera le 30 novembre 2019.

### **CPTAQ – SERGE FISET**

Réponse à la demande de M. Serge Fiset concernant l'aliénation en faveur d'un futur acquéreur pour une superficie de 21 hectares pour le lot 6 076 493. La demande a été refusée puisque la Commission estime que le morcellement demandé aurait un impact négatif sur l'homogénéité de la communauté agricole.

## **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des précisions sont demandées pour la disponibilité du calendrier des assemblées du conseil municipal sur le site internet de la municipalité. Le calendrier est disponible, mais sera déplacé pour faciliter un accès plus rapide.

## **TRAVAUX MUNICIPAUX ET ADMINISTRATIFS**

### **CALENDRIER DES TRAVAUX**

Aucun nouveau calendrier n'est présenté. Les travaux suivent leur cours, tout va bien.

## **SUIVI**

### **TRAVAUX 13<sup>E</sup> AVENUE ET 2<sup>E</sup> RUE OUEST – AFFAISSEMENT DE TERRAIN ET BRIS D'INFRASTRUCTURE EN EAUX**

Les travaux sont terminés au niveau des remplacements de conduites et le détournement sur la 13<sup>e</sup> Avenue, tout fonctionne très bien. Les travaux de bordures et asphaltage auront lieu l'été prochain ainsi que l'aménagement des terrains des citoyens concernés.

### **REDDITION DE COMPTES TECQ 1418**

La semaine prochaine, la reddition de comptes de la TECQ 1418 sera complétée.

### **PROGRAMMATION TECQ 1923**

Les travaux d'urgence seront inscrits à la programmation TECQ 1923, le paiement devrait être effectué en mars 2020, le coût total est d'environ 225 000 \$.

### **VENTE GARAGE MUNICIPAL**

Une offre d'achat a été reçue pour un montant de 150 000 \$ plus taxes.

### **VISITE FLEURONS DU QUEBEC**

Selon, le 1<sup>er</sup> rapport verbal, la municipalité maintiendra le nombre de fleurons acquis lors de la dernière évaluation.

### **TRAVAUX PLACE LABEL**

La demande de CA par la firme SNC Lavalin a été produite avec des délais supplémentaires. Les travaux devraient être réalisés dans 5-6 semaines.

### **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SERRE**

L'entreprise Beaulieu construction SM débutera demain les travaux de coffrage pour la fondation de la serre ainsi que la réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville.

PROJET « CIRCUIT DU PATRIMOINE RELIGIEUX »

La cloche et panneau explicatif ont été installés près de l'Église dans le cadre du projet de circuit du patrimoine religieux.

REGLEMENT D'EMPRUNT # 159

Le MAMH a approuvé le règlement d'emprunt # 159, l'ouverture des soumissions sera effectuée le 8 octobre prochain.

**AUTRE INFORMATION**

Aucune autre information n'est ajoutée.

**SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS**

*M. Dave Bourque*

*Mont-Vidéo* : Un suivi sera apporté pour la demande d'analyse des infrastructures en eau auprès de M. Marcotte.

2019-0812-120

**APPROBATION PLANS ET DEVIS – AVENUE LEBEL**

Attendu que les membres du conseil ont mandaté l'entreprise SNC Lavalin concernant la demande d'autorisation pour des travaux d'aqueduc et d'égouts pour le développement de l'avenue Lebel dans la municipalité de Barraute;

Attendu que l'entreprise a présenté les plans et devis de la demande d'autorisation, réf. : 664112-0000-41CB-0001\_0;

Il est proposé Mme Sylvie Goyette, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu d'approuver les plans et devis et la demande d'autorisation pour le développement de l'avenue Lebel à Barraute préparés par la firme SNC Lavalin, réf. : 664112-0000-41CB-0001\_0.

2019-0812-121

**RACCORDEMENT ÉGOUT CITOYEN**

Attendu que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande de raccordement au service d'égout de la Municipalité pour la propriété située au 350, 10<sup>e</sup> Avenue;

Attendu que l'équipe des travaux publics a procédé aux vérifications pour la réalisation des travaux;

Il est proposé M. Dave Bourque, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu d'accepter la demande de M. Marc Plante pour le raccordement au réseau d'égout municipal pour la propriété située au 350, 10<sup>e</sup> Avenue à Barraute. La demande de travaux sera transmise au service des travaux publics.

2019-0812-121-1

**ACHAT NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR L'ARÉNA**

Attendu que Hockey Québec a mis en place un nouveau programme demi-glace pour les joueuses et joueurs Novice pour la saison 2019-2020;

Attendu que cette initiative découle du plan stratégique quinquennal de Hockey Québec présenté au printemps 2019;

Attendu que plusieurs jeunes hockeyeurs de la municipalité sont inscrits à la catégorie Novice et qu'un tournoi de cette catégorie a lieu annuellement à l'aréna de Barraute;

Attendu que l'achat de nouvel équipement est nécessaire afin de répondre adéquatement au nouveau programme;

Attendu que cette dépense n'a pas été inscrite aux prévisions budgétaires 2019 et au plan triennal d'investissement;

Il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu d'autoriser l'achat de nouvel équipement pour répondre aux nouvelles exigences établies par Hockey Québec pour un montant d'environ 8 600 \$ à même les fonds de fonctionnement, et de recommander à l'association du Hockey mineur Barraute-Senneterre une participation financière de leur part advenant le choix d'obtenir des équipements de qualité supérieure.

2019-0812-122

### **EMPRUNT TEMPORAIRE – RÈGLEMENT # 159**

Attendu que le Conseil a autorisé le 8 juillet 2019 par sa résolution # 2018-0708-105 un règlement d'emprunt décrétant un emprunt de 291 586 \$ pour la consolidation de déficit sur une période de cinq ans;

Attendu que l'approbation officielle du MAMOT pour le règlement # 159 décrétant un emprunt de 291 586 \$ a été transmise le 5 août 2019;

Il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu de mandater M. Alain Therrien, directeur général | secrétaire-trésorier à procéder à un emprunt temporaire de 291 586 \$ auprès de la Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi et d'autoriser M. Yvan Roy, maire et M. Alain Therrien, directeur général | secrétaire-trésorier pour les signatures requises pour l'emprunt temporaire dans le cadre du règlement d'emprunt # 159 de la Municipalité de Barraute décrétant un emprunt de 291 586 \$ pour consolidation de déficit auprès de la Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi.

2019-0812-123

### **PROJET RÈGLEMENT D'EMPRUNT # 160**

Pour ce point et cette décision, M. Dave Bourque, conseiller, mentionne l'apparence de conflits d'intérêts. Il ne prend part à la décision et ne tente aucunement d'influencer les autres membres du conseil municipal en se retirant et quitte la salle à 20 h 23.

Lecture faite, il est proposé par M. Claude Morin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le projet de règlement # 160 « Règlement d'emprunt une dépense de 400 000 \$ et un emprunt de 400 000 \$ pour l'achat d'un bâtiment et infrastructure municipale ».

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **Ouverture soumission règlement d'emprunt # 159**

M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, informe les membres du conseil que l'ouverture des soumissions pour le règlement d'emprunt # 159 se tiendra le 8 octobre 2019.

2019-0812-124

### **TOURNOI DE BALLE**

Attendu que l'implication de citoyens est essentielle à la tenue et au succès d'activités diversifiées au sein de notre population;

Il est résolu à l'unanimité que le Conseil municipal de Barraute, au nom de toute la population barrautoise transmette ses plus sincères remerciements et félicitations aux organisateurs du tournoi de balle s'étant déroulé du 9 au 11 août 2019.

2019-0812-125

### **VENTE DU GARAGE MUNICIPAL**

Attendu que les membres du conseil municipal ont mandaté M. Alain Therrien, dir. général à procéder aux démarches de vente du garage municipal en juin 2019, résolution # 2019-0603-089;

Attendu que la Municipalité de Barraute a procédé à un appel de proposition d'achat le 4 juillet 2019;

Attendu que lors de l'ouverture des propositions d'achat, le 19 juillet 2019, aucune proposition n'a été reçue;

Attendu qu'une proposition d'achat a été transmise par la suite, par l'entreprise « Opérations forestières Boissonneault » en date du 12 août 2019;

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu :

- D'accepter la proposition d'achat transmise par l'entreprise « Opérations forestières Boissonneault » pour la vente du garage municipal situé au 341, 5<sup>e</sup> Avenue à Barraute, lot # 5 379 467;
- Mandater et autoriser M. Yvan Roy, maire et M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, à procéder et signer les actes notariés, préparés par Me Sylvie Gagnon, notaire, pour la vente du garage municipal, lot # 5 379 467.

2019-0812-126

### **ACHAT BÂTIMENT ET INFRASTRUCTURE MUNICIPALE - LOT # 5 379 386**

Pour ce point et cette décision, monsieur Dave Bourque, conseiller, mentionne l'apparence de conflits d'intérêts. Il ne prend part à la décision et ne tente aucunement d'influencer les autres membres du conseil municipal en se retirant et quitte la salle à 20 h 30.

Attendu que les membres du conseil municipal ont accepté en juin 2019 les démarches d'acquisition de l'ancien site Précibois, lot # 5 379 386 auprès de l'entreprise « Les Bois GLA », conditionnellement à la vente du garage municipal, résolution # 2019-0603-089;

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu et accepté une offre d'achat du garage municipal;

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu de :

- Mandater Me Sylvie Gagnon, notaire, pour produire les actes notariés pour l'acquisition du lot # 5 379 386 auprès de l'entreprise « Les Bois GLA » pour un montant de 400 000 \$;
- Mandater et autoriser M. Yvan Roy, maire et M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, à procéder et signer les actes notariés, préparés par Me Sylvie Gagnon, notaire, pour l'acquisition des équipements et bâtiments du lot # 5 379 386.

2019-0812-127

### **DROIT D'UTILISATION ET DE PASSAGE – PAVILLON D'HÉBERGEMENT**

Attendu que la Municipalité de Barraute a mis en place un projet de serre intergénérationnelle entrepreneuriale avec la participation et les recommandations du Comité de développement économique local et du Comité opérationnel serre et jardin;

Attendu que le lieu ciblé pour l'implantation de la serre est situé sur le terrain de la Municipalité au nord-ouest du terrain du Pavillon d'hébergement;

Attendu que l'emplacement propice pour l'installation de la serre sur le terrain aura un empiétement mineur sur le terrain du Pavillon d'hébergement;

Attendu que le projet de serre sera bénéfique pour les résidents du Pavillon d'hébergement;

Attendu que suite à une rencontre avec la directrice du pavillon d'hébergement, celle-ci est favorable à une entente de droit d'utilisation et droit de passage avec la municipalité;

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par Mme Manon Plante de demander l'autorisation du conseil d'administration du Pavillon d'hébergement :

- L'occupation et utilisation du terrain par la Municipalité de Barraute pour l'installation d'une serre d'une dimension de 20 pieds par 60 pieds;

- Un droit de passage pour le déneigement d'une dimension de 9 pieds par 60 pieds;

Il est également proposé que lors d'un futur projet de cadastrage, la Municipalité procédera à une démarche d'acquisition de cette parcelle de terrain appartenant au Pavillon d'hébergement.

### **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen demande la possibilité de surélever une partie de son terrain afin en bordure de la rivière afin d'éviter les inondations vécues lors du printemps 2019. M. Alain Therrien transmettra une demande au service des travaux publics pour analyser la situation.

Un citoyen s'informe sur les démarches qui seront prises pour résoudre un problème de la désuétude de la rue et du trottoir sur la 2<sup>e</sup> Rue Ouest entre la 8<sup>e</sup> Avenue et la 9<sup>e</sup> Avenue du côté ouest de la rue. M. Alain Therrien mentionne que l'équipe est au courant de la problématique et que des études sont en cours pour remédier à la situation afin d'éviter que l'eau s'écoule sur la propriété de celui-ci.

2019-0812-128

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 20 h 43.

---

M. Yvan Roy  
Maire

---

M. Alain Therrien  
Dir. général – Sec. Trésorier